



Paris, le 8 mars 2017

Communiqué de presse

Le Collectif Santé 2017 auditionne les principaux candidats à la Présidentielle

Après avoir demandé aux candidats à la Présidentielle de répondre aux sept demandes d'engagements du Manifeste « Faisons de la santé un enjeu démocratique » signé par nos 17 organisations d'acteurs de santé (patients, aidants, professionnels de santé, acteurs de l'hospitalisation, industriels), le Collectif Santé 2017 renforce son action et rencontrera les candidats et leur délégation à l'occasion de plusieurs sessions d'auditions à huis clos. Objectif : les inviter à prendre position concrètement autour des grands principes que nous défendons collectivement et à préciser leur vision de la politique de santé.

Dans une démarche totalement inédite, nos organisations ont uni leurs voix, dès l'automne dernier, avec la volonté de placer les questions de santé au cœur de la campagne présidentielle. Bien que ces questions émergent aujourd'hui dans les programmes des candidats, il nous apparaît indispensable de renforcer notre interpellation en rencontrant chacun des principaux candidats à la Présidentielle.

Après avoir demandé aux candidats de nous faire part par écrit de leurs propositions sur chacune des thématiques du Manifeste, le Collectif Santé 2017 organise à présent des rencontres à huis clos, afin que ces derniers puissent expliciter leurs propositions dans le domaine de la santé en correspondance avec les points de notre Manifeste.

Entre le 9 et le 16 mars prochain, le Collectif Santé 2017 auditionnera à huis clos les candidats (ou leurs représentants) suivants : M. François Fillon, M. Benoît Hamon, Mme Marine Le Pen, M. Emmanuel Macron et M. Jean-Luc Mélenchon.

A la fin de ce cycle d'auditions, les positions et propositions des candidats ou de leurs représentants seront rendues publiques. Le Collectif Santé 2017 entend ainsi contribuer à une information éclairée des Français sur les grandes orientations des candidats en matière de santé. Ses membres demeureront vigilants au respect des grands principes qu'ils entendent porter dans le débat citoyen.

Le Collectif Santé 2017 s'est officiellement constitué le 19 octobre 2016. Porteurs de préoccupations et constats partagés entre patients et professionnels du secteur, 12 membres fondateurs, acteurs majeurs de la santé ont décidé, au-delà de leurs spécificités, d'unir leurs voix afin d'interpeller les candidats à la présidence de la République.

Depuis janvier 2017, 5 organismes ont rejoint le Collectif, constitué désormais de 17 membres : l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF), le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS), la Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF), la Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS), la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP), la Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD), la Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers (FNESI), la Fédération des Syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), le Groupement des Industriels et Fabricants de l'Optique (GIFO), le Syndicat des Entreprises du médicament (LEEM), Proches Aidants France, le Syndicat des médecins généralistes libéraux (MG France), le Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (SIDIV), le Syndicat des Jeunes Biologistes Médicaux (SJB), le Syndicat des Médecins Libéraux (SML), le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM), l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO).

Pour en savoir plus : <http://www.collectifsante2017.fr/>